

classes sont convoquées bien avant le temps normal, à intervalles variables, suivant les nécessités militaires. Il faut, chaque fois, une loi spéciale votée par le Parlement. Dès que le projet en est déposé, avec quelle fièvre les futurs conscrits n'en suivent-ils pas les étapes, supputant les chances de succès, s'essayant à prévoir les dates de la révision et de l'incorporation ! Plusieurs, inquiets du développement médiocre de leur tour de poitrine, s'astreignent chaque jour, dans l'espoir de gagner quelques centimètres, à de longues séances de gymnastique en chambre. Aux récréations, autour de la cour, et les jours de promenade, autour du parterre de la maison de campagne, ils organisent des marches d'entraînement, des courses de longue haleine, en vue des épreuves physiques requises pour l'enrôlement dans certains corps d'élite ou l'admission aux premiers grades.

La fièvre redouble quand débudent les opérations des conseils de révision, commissions chargées de procéder à la visite médicale des conscrits et de les déclarer aptes ou inaptes au service, qui siègent successivement au chef-lieu de chaque canton. Que d'inquiétudes ! " Ici, un tel a été pris. Là, un tel refusé. Vais-je être trouvé bon ? "... Le conseil est passé. On est déclaré bon. Les angoisses ne cessent pas. Le plus dur commence à peine. A quand la convocation maintenant ? Pour quelle arme ? quel régiment ? quel dépôt ? ... Enfin, l'ordre arrive. On n'est plus guère incorporé dans son département. Il faut s'estimer heureux quand c'est dans sa région. Quelques jours sont donnés pour les préparatifs et les adieux. Puis on part bravement, refoulant son émotion, décidé à faire partout, quoiqu'il arrive, tout son devoir, emportant, dans sa poche, une lettre d'introduction pour le curé, l'aumônier militaire, ou le supérieur du séminaire si la chance vous désigne pour une ville épiscopale.

Angers, qui abrite de nombreux dépôts d'infanterie, d'artillerie, de génie, voit arriver parmi les conscrits qui s'y ache-